# La diversité culturelle, 4ème pilier du développement durable… et du commerce équitable ?

Paru dans Equité, bulletin d'éducation au commerce équitable, Artisans du monde, mars 2009

samedi 9 mai 2009, par Yveline Nicolas

**Patrimoine commun de l'humanité, bien public mondial, la culture est de plus en plus considérée comme une composante fondamentale du développement durable – voire une dimension transversale ou le fondement de tout mode développement, dans son inter-action avec la nature.**

L'introduction du Plan d'action du sommet mondial du développement durable en 2002 affirme que la paix, la sécurité, la stabilité et le respect des droits humains et des libertés fondamentales, notamment le droit au développement, ainsi que le respect de la diversité culturelle, sont essentiels pour assurer un développement durable. Adoptée en 2005, la Convention internationale sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles engage notamment à renforcer la coopération et la solidarité internationales dans un esprit de partenariat afin, notamment, d'accroître les capacités des pays en développement de protéger et promouvoir la diversité des expressions culturelles.

Comme la diversité biologique, la diversité culturelle est actuellement en péril. Ainsi, les 192 Etats des Nations unies comptent environ 7500 communautés, ethnies ou peuples et 6500 langues. 96 % des langues ne sont parlées que par 4 % de la population mondiale. Elles disparaissent au rythme de deux par mois en moyenne. Les pays les plus riches sur le plan de la diversité biologique, comme la Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'Indonésie, l'Inde, l'Australie, le Mexique, le Brésil, la République du Congo, les Philippines, la Malaisie, la Chine, le Pérou, la Colombie… figurent aussi parmi ceux qui ont le plus de langues endémiques. Parlées uniquement à l'intérieur de leurs frontières, elles sont en général pratiquées par des communautés locales qui connaissent des informations uniques et précieuses sur les écosystèmes qu'ils habitent, informations menacées de disparition.

Les actions de commerce équitable qui intègrent pleinement des aspects culturels en lien avec les critères plus habituels économiques, sociaux et maintenant environnementaux, contribuent à soutenir une diversité des pratiques agricoles, artisanales, d'organisation, de participation, de rapport au monde et à l'environnement naturel et urbain.

La culture donne au développement sa dimension qualitative et éthique, c'est-à-dire spécifiquement humaine. La diversité culturelle rappelle que les modes de développement sont des choix de société et que la notion même de développement humain ou durable est multiple. En ce sens, les échanges commerciaux eux-mêmes, leurs modes de fonctionnement et leur finalité témoignent d'une vision culturelle.

Yveline Nicolas

Copyright © Site de l'Association Adéquations - http://www.adequations.org/spip.php?article1049